

**CENTRE PSYCHOSOCIAL**

31 MARS 2019

## CENTRE PSYCHOSOCIAL

### TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Information supplémentaire	
Tableau des programmes cliniques (non audité)	14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du  
Centre Psychosocial

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre Psychosocial (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières aux pages 14 et 15, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

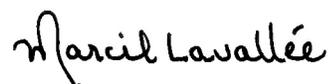
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 19 juin 2019

# CENTRE PSYCHOSOCIAL

## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

4

	2019	2018
<b>PRODUITS</b>		
<b>Subventions et contributions</b>		
Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ)		
- Fonctionnement	2 670 701 \$	2 549 418 \$
- Amortissement de la subvention reportée - immeuble	11 767	11 766
- Non récurrent	103 425	24 500
Ville d'Ottawa		
- Centres éducatifs	1 175 048	987 126
- Projets spéciaux	41 712	3 741
Autres subventions	15 982	-
Services professionnels	361 524	124 165
Sous-location	7 779	7 689
Contributions parentales pour les centres éducatifs	4 733	15 071
Autres produits (note 3)	96 621	146 402
	<b>4 489 292</b>	<b>3 869 878</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	3 419 168	3 298 259
Don à la Fondation du Centre Psychosocial	238 371	-
Loyer et impôts fonciers	262 142	262 052
Approvisionnement, fournitures et équipement	97 315	45 259
Programmation, formation et adhésion	90 546	57 568
Télécommunications et transport	55 433	44 576
Nourriture	36 992	36 472
Rénovation et entretien ménager	34 232	13 474
Appui technique	32 154	20 344
Promotion, frais de recrutement et de représentation	23 822	6 367
Assurances	21 013	20 618
Santé et sécurité	2 150	5 282
Honoraires professionnels	154 974	45 295
Intérêts et frais de service	8 764	2 546
Amortissement des immobilisations	11 767	11 766
	<b>4 488 843</b>	<b>3 869 878</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>449</b>	<b>-</b>
<b>ACTIF NET NÉGATIF AU DÉBUT</b>	<b>(50 178)</b>	<b>(50 178)</b>
<b>ACTIF NET NÉGATIF À LA FIN</b>	<b>(49 729) \$</b>	<b>(50 178) \$</b>

# CENTRE PSYCHOSOCIAL

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2019

5

	2019	2018
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	2 427 185 \$	98 586 \$
Débiteurs (note 4)	109 555	107 913
Subventions à recevoir	53 007	84 222
Avances à la fondation contrôlée, sans intérêt	-	78 832
Frais payés d'avance	2 713	1 720
	<b>2 592 460</b>	<b>371 273</b>
<b>IMMOBILISATIONS (note 5)</b>	<b>58 934</b>	<b>70 701</b>
	<b>2 651 394 \$</b>	<b>441 974 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	241 221 \$	170 473 \$
Vacances courues à payer	63 633	186 711
Subvention à rembourser	6 775	-
Revenus reportés	109 422	-
Subventions reportées (note 8)	2 181 138	24 267
	<b>2 602 189</b>	<b>381 451</b>
<b>SUBVENTION REPORTÉE - IMMEUBLE (note 9)</b>	<b>58 934</b>	<b>70 701</b>
<b>AVANCE D'EXPLOITATION DE LA VILLE D'OTTAWA,</b> sans intérêt, remboursable par versements de 20 000 \$ en juillet et octobre 2020	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
	<b>98 934</b>	<b>110 701</b>
	<b>2 701 123</b>	<b>492 152</b>
<b>ACTIF NET NÉGATIF</b>		
Non affecté	(49 729)	(50 178)
	<b>2 651 394 \$</b>	<b>441 974 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



, administrateur



, administrateur

# CENTRE PSYCHOSOCIAL

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

6

	2019	2018
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	449 \$	- \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Amortissement des immobilisations	11 767	11 766
Amortissement de la subvention reportée - immeuble	(11 767)	(11 766)
	<b>449</b>	<b>-</b>
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</b>		
Débiteurs	(1 642)	(27 416)
Subventions à recevoir	31 215	(13 852)
Avances à la fondation contrôlée	78 832	60 117
Frais payés d'avance	(993)	(24)
Créditeurs	70 748	(27 532)
Vacances courues à payer	(123 078)	(65 227)
Subvention à rembourser	6 775	-
Revenus reportés	109 422	-
Subventions reportées	2 156 871	24 267
	<b>2 328 150</b>	<b>(49 667)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>2 328 599</b>	<b>(49 667)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>98 586</b>	<b>148 253</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>2 427 185 \$</b>	<b>98 586 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, une société privée sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, opère un centre de services en santé mentale pour enfants et familles et des centres éducatifs. Le Centre Psychosocial est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### **Présentation des entités contrôlées**

La Fondation du Centre Psychosocial (Fondation), qui est contrôlée par le Centre psychosocial puisque ce dernier est l'unique membre de la Fondation, n'est pas consolidée dans les états financiers de l'organisme.

Le Réseau francophone en santé mentale et services thérapeutiques (Réseau), qui est contrôlé par le Centre psychosocial puisque ce dernier est l'unique membre du Réseau, n'est pas consolidé dans les états financiers de l'organisme.

Les opérations avec la Fondation ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune opération avec le Réseau puisque ce dernier a été inactif.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

#### **Apport à recevoir**

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

#### **Constatation des produits**

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits des contributions parentales pour les centres éducatifs, les services professionnels, les produits de sous-location et les autres produits sont constatés lorsqu'il y a preuve de l'existence d'une entente, lorsque le service a été rendu, lorsque le prix est établi ou peut être déterminé et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Immobilisations**

L'immeuble est comptabilisé au coût et est amorti en fonction de sa durée de vie estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux annuel de 4 %.

### **Réduction de valeur des immobilisations**

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des subventions à recevoir et des avances à la fondation contrôlée.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, des vacances courues à payer, des subventions à rembourser et de l'avance d'exploitation de la ville d'Ottawa.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

# CENTRE PSYCHOSOCIAL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

9

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

### 3. AUTRES PRODUITS

	2019	2018
Dons	25 982 \$	2 757 \$
Recouvrement des impôts fonciers	13 165	13 315
Outils de programmation et activités cliniques	13 053	10 267
Intérêts	6 419	325
Divers	38 002	40 882
Don de la Fondation du Centre Psychosocial	-	78 856
	96 621 \$	146 402 \$

### 4. DÉBITEURS

	2019	2018
Autres créances	74 781 \$	66 644 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	34 774	41 269
	109 555 \$	107 913 \$

### 5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2019	2018
Immeuble	294 155 \$	235 221 \$	58 934 \$	70 701 \$

### 6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 450 000 \$, au taux préférentiel plus 1 %. Cette marge de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang grevant sur l'immeuble. La marge de crédit est inutilisée au 31 mars 2019.

# CENTRE PSYCHOSOCIAL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

10

### 7. CRÉDITEURS

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	177 600 \$	126 663 \$
Compte à payer à la Fondation du Centre Psychosocial	19 000	-
Déductions à la source à payer	44 621	43 810
	<b>241 221 \$</b>	<b>170 473 \$</b>

### 8. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées se détaillent comme suit :

	2019	2018
Ville d'Ottawa		
- Rénovation de la Garderie éducative Renée Tassé	1 236 000 \$	- \$
- Santé mentale	284 608	-
- Transformation de la Garderie éducative Renée Tassé	260 000	-
- Matériel et équipement pour les centres éducatifs	172 190	-
- Réparations et entretien du Centre éducatif Les Petites Frimousses	74 027	-
- Formation du personnel en centres éducatifs	17 945	-
- Rénovation de la cour extérieure d'un centre éducatif	3 692	24 267
Fondation Trillium		
- Revitalisation du siège social	132 676	-
	<b>2 181 138 \$</b>	<b>24 267 \$</b>

Les variations survenues dans les soldes des subventions reportées sont les suivantes :

	2019	2018
Solde de début	24 267 \$	- \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	2 200 907	24 267
Moins : montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice	(44 036)	-
Solde de fin	<b>2 181 138 \$</b>	<b>24 267 \$</b>

# CENTRE PSYCHOSOCIAL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

11

### 9. SUBVENTION REPORTÉE - IMMEUBLE

La subvention reportée – immeuble représente la subvention non amortie du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse ayant servi à financer l'acquisition de l'immeuble. La subvention est amortie en fonction de l'amortissement de cet immeuble selon la méthode linéaire à un taux annuel de 4 %.

	2019	2018
Solde au début	70 701 \$	82 467 \$
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(11 767)	(11 766)
Solde à la fin	58 934 \$	70 701 \$

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses partenaires dans le cours normal de ses activités.

L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de partenaires particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 43 % du total des autres créances sont à recevoir de deux partenaires importants. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

# CENTRE PSYCHOSOCIAL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

12

### 11. ENTITÉ CONTRÔLÉE

Les états financiers condensés (non audités et non examinés) de la Fondation du Centre Psychosocial au 31 mars 2019 sont les suivants :

	2019	2018
<b>Situation financière</b>		
Total des actifs	278 896 \$	250 236 \$
Emprunt bancaire	-	140 539
Montant dû au Centre Psychosocial	-	78 832
Total des passifs	-	219 371
Total de l'actif net	278 896	30 865
	278 896	250 236
<b>Produits et charges</b>		
Total des produits	248 111	6 414
Total des charges	80	80 188
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	248 031 \$	(73 774) \$
<b>Flux de trésorerie</b>		
Activités d'exploitation	229 031 \$	(74 774) \$
Activités d'investissement	(84 557)	(65 714)
Activités de financement	(140 539)	140 539
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	3 935 \$	51 \$

Au cours de l'exercice, le Centre a effectué un don à la Fondation du Centre Psychosocial au montant de 238 371 \$. Une portion de ce montant sert à retourner à la Fondation les dons reçus au cours des deux dernières années d'un montant de 202 380 \$.

L'an dernier, le Centre avait constaté dans ses produits un don provenant de la Fondation du Centre Psychosocial au montant de 78 856 \$.

### 12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 580 900 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2020	263 800 \$
2021	253 700 \$
2022	63 400 \$

# CENTRE PSYCHOSOCIAL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

13

---

### 13. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE BILAN

En date du 25 mars 2019, le Centre Psychosocial a signé une entente selon laquelle il s'engage à prendre en charge les opérations de la Garderie éducative Renée Tassé située dans les locaux de La Cité collégiale « La Cité ». Cette prise des opérations est effective le 1 avril 2019 et elle est d'une durée de 10 ans.

L'organisme s'engage également, en vertu de l'entente, dans un projet d'expansion de la Garderie éducative Renée Tassé qui vise à doubler la capacité du permis d'exploitation. Un financement de 1 545 000 \$ a été accordé par la ville d'Ottawa en lien avec les travaux d'aménagement des locaux.

En contrepartie, La Cité s'engage à transférer au Centre Psychosocial toute subvention ou financement payable à La Cité par la ville d'Ottawa conformément à l'Accord de contribution de services de garde en lien avec les opérations de la Garderie éducative Renée Tassé.

### 14. ÉVENTUALITÉS

#### Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution des services à rendre qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

### 15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.

# CENTRE PSYCHOSOCIAL

## TABLEAU DES PROGRAMMES CLINIQUES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

(non audité)

14

	Administration centrale	Programme Jeunes parents (section 23)	Services brefs	Consultation en thérapie	Acquisition de compétences	Accès à la planification des services	Service de traitement intensif	Solde à reporter
<b>CHARGES</b>								
Salaires et avantages sociaux	204 943 \$	71 756 \$	58 397 \$	931 996 \$	47 909 \$	205 556 \$	370 844 \$	1 891 401 \$
Déplacements	3 000	546	64	2 722	55	136	3 797	10 320
Communication	4 023	2 568	1 155	1 161	1 155	1 155	5 751	16 968
Loyer	24 163	-	8 457	109 215	9 665	26 881	23 256	201 637
Services publics	-	-	-	6 450	-	-	-	6 450
Formation du personnel	-	-	32	26 271	37	107	3 461	29 908
Publicité et promotion	-	600	12	11 631	15	45	1 250	13 553
Service de réparation et d'entretien	1 000	-	404	10 223	462	1 356	1 262	14 707
Services professionnels	2 000	991	1 327	16 124	1 441	3 195	4 668	29 746
Services professionnels – informatique	2 000	1 006	741	10 103	847	2 489	5 401	22 587
Assurances	1 407	1 406	1 407	1 406	1 406	1 406	1 406	9 844
Autres services (location d'équipement, frais bancaires, frais d'adhésion)	2 500	-	261	4 008	854	877	10 698	19 198
Fournitures et équipement – TI	-	2 063	-	33 206	489	1 611	3 497	40 866
Autres fournitures et équipement	2 152	7 478	915	8 748	548	1 716	8 439	29 996
Répartition des frais d'administration centrale	(234 988)	9 332	8 000	91 680	7 300	23 054	43 909	(51 713)
<b>Total</b>	<b>12 200 \$</b>	<b>97 746 \$</b>	<b>81 172 \$</b>	<b>1 264 944 \$</b>	<b>72 183 \$</b>	<b>269 584 \$</b>	<b>487 639 \$</b>	<b>2 285 468 \$</b>
<b>FINANCEMENT</b>								
Subvention du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse	- \$	97 746 \$	80 983 \$	1 193 583 \$	70 596 \$	220 092 \$	482 298 \$	2 145 298 \$
Recettes de compensation	12 200	-	189	71 361	1 587	49 492	5 341	140 170
<b>Total</b>	<b>12 200 \$</b>	<b>97 746 \$</b>	<b>81 172 \$</b>	<b>1 264 944 \$</b>	<b>72 183 \$</b>	<b>269 584 \$</b>	<b>487 639 \$</b>	<b>2 285 468 \$</b>

# CENTRE PSYCHOSOCIAL

## TABLEAU DES PROGRAMMES CLINIQUES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

(non audité)

15

	Solde reporté	Coordination des services	Consultation – évaluation spécialisée	TSA – soutien autres	Service de crise	Prévention ciblée	2019 Total
<b>CHARGES</b>							
Salaires et avantages sociaux	1 891 401	\$ 155 904	\$ 114 519	\$ 9 453	\$ 23 609	\$ 151 676	\$ 2 346 562
Déplacements	10 320	73	306	838	-	2 009	13 546
Communication	16 968	1 155	1 155	1 155	1 155	2 235	23 823
Loyer	201 637	7 954	11 477	1 027	3 624	26 579	252 298
Services publics	6 450	-	-	-	-	-	6 450
Formation du personnel	29 908	125	43	2 229	-	470	32 775
Publicité et promotion	13 553	22	18	-	-	44	13 637
Service de réparation et d'entretien	14 707	375	611	57	173	1 270	17 193
Services professionnels	29 746	1 836	33 926	1 138	909	1 168	68 723
Services professionnels – informatique	22 587	1 218	1 006	534	264	2 436	28 045
Assurances	9 844	1 406	1 407	1 379	1 407	1 407	16 850
Autres services (location d'équipement, frais bancaires, frais d'adhésion)	19 198	424	466	434	-	-	20 522
Fournitures et équipement – TI	40 866	789	-	2 228	-	-	43 883
Autres fournitures et équipement	29 996	622	1 214	4 194	219	3 669	39 914
Répartition des frais d'administration centrale	(51 713)	15 488	13 400	2 741	3 208	16 876	-
<b>Total</b>	<b>2 285 468</b>	<b>\$ 187 391</b>	<b>\$ 179 548</b>	<b>\$ 27 407</b>	<b>\$ 34 568</b>	<b>\$ 209 839</b>	<b>\$ 2 924 221</b>
<b>FINANCEMENT</b>							
Subvention du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse	2 145 298	\$ 178 467	\$ 179 548	\$ 27 407	\$ 34 568	\$ 208 838	\$ 2 774 126
Recettes de compensation	140 170	8 924	-	-	-	1 001	150 095
<b>Total</b>	<b>2 285 468</b>	<b>\$ 187 391</b>	<b>\$ 179 548</b>	<b>\$ 27 407</b>	<b>\$ 34 568</b>	<b>\$ 209 839</b>	<b>\$ 2 924 221</b>